



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

France 3

Question écrite n° 20982

## Texte de la question

M. Patrick Hetzel attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le développement de la télévision régionale publique. Alors qu'une régionalisation accrue des programmes est prévue dans le cadre de la révision du contrat d'objectifs et de moyens de France télévisions, aucune disposition n'est prise pour s'appuyer localement sur les sociétés de production. Très peu d'heures d'antenne sont affectées aux programmes régionaux. Les moyens financiers ne sont pas consacrés au développement du potentiel régional pourtant très riche en documentaires, courts et longs métrages ou captations de spectacles. À l'heure d'une politique active de décentralisation, il voudrait connaître les moyens mis en place pour réaliser cet objectif.

## Texte de la réponse

La ministre de la culture et de la communication rappelle que le Gouvernement est très attaché à la mission de proximité qui incombe à France Télévisions, et plus particulièrement à France 3. La chaîne participe en effet à la vie des territoires en relayant la pluralité des opinions d'une part, et en valorisant la richesse du patrimoine régional ainsi que la diversité de la création locale d'autre part. Dans un contexte budgétaire contraint, l'avenant au contrat d'objectifs et de moyens (COM) 2013-2015, qui a été signé par l'État et France Télévisions le 22 novembre 2013, prévoit que la stratégie d'affirmation de l'identité régionale de France 3 se poursuive. Après deux années consacrées au développement du volume de programmes en 2011 et 2012, l'objectif est désormais de conforter la lisibilité de l'offre régionale tout en rationalisant et en optimisant l'utilisation des moyens. Si les décrochages régionaux de France 3 assurent une mission de proximité très importante, comme le montre le succès de l'information régionale et locale, il est toutefois indéniable que, contrairement à des pays européens comparables, comme l'Allemagne et l'Espagne par exemple, la France dispose d'une offre de service public régionale et locale limitée. Le rapport du député Stéphane Travert d'octobre 2013 met en évidence le sujet de débat que constitue l'avenir de l'offre régionale de France 3. Face à ce constat, parallèlement à la mise en oeuvre des objectifs stratégiques, éditoriaux et économiques évoqués plus tôt, le Gouvernement a engagé le 10 décembre 2013 une vaste réflexion sur l'offre de proximité du service public après 2015. Cette mission est confiée à Madame Anne Brucy, ancienne directrice du réseau France Bleu et directrice régionale de France 3 Nord-Pas-de-Calais Picardie, et associée à ses travaux des parlementaires et des experts. La mission se penchera notamment sur la question de la mise en valeur des productions locales. Les conclusions des réflexions seront remises prochainement, de manière à éclairer la réflexion de l'État et de France Télévisions pour l'élaboration du COM 2016 2020.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Hetzel](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (7<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 20982

**Rubrique :** Audiovisuel et communication

**Ministère interrogé** : Culture et communication  
**Ministère attributaire** : Culture et communication

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [19 mars 2013](#), page 2966

**Réponse publiée au JO le** : [3 juin 2014](#), page 4517